MRC de La Nouvelle-Beauce

# AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES
# POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES
**(Article 1027 du Code municipal)**

Avis public est par la présente donné que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, par la MRC La Nouvelle Beauce **le jeudi 12 mai 2022, à 10 heures de l'avant-midi,** pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires avec intérêts, ou autres frais dus sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Cette vente à l'enchère aura lieu à la salle du conseil du Vieux Couvent situé au 268, rue d'Assise, bureau 103 à Vallée-Jonction.

Tout acquéreur d'un immeuble devra, au moment de la vente, payer le prix d'adjudication immédiatement (virement bancaire, argent comptant ou chèque visé). De plus, l'acquéreur devra s'identifier de la façon suivante :

- pour une personne physique: le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence;
- pour une personne morale: le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé;

Les immeubles seront vendus à l'enchère publique sans garantie légale, le tout tel qu'ils se trouvent présentement, avec servitudes actives ou passives, apparentes ou non pouvant les affecter. Les immeubles vendus seront sujets au droit de retrait d'un an.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

| Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble | Lot (s) Cadastre du Québec | Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 18-02-2022) |
|---|---|---|
| Yvan Bilodeau et Jacqueline L. Gagnon<br>113, rue du Forgeron, Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0 | 3 173 546 | Municipales : 1 358.85 $<br>Scolaires : 0 $ |

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

| Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble | Lot (s) Cadastre du Québec | Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 18-02-2022) |
|---|---|---|
| Keven Audet et Carol-Ann Longchamps<br>511, rue Bellevue, Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0 | 6 338 895 | Municipales : 6 323.48 $<br>Scolaires : 467.40 $ |
| Réjean Breton<br>190-14, route 216, Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0 | 4 084 882 | Municipales : 4 192.09 $<br>Scolaires : 734.54 $ |

**MUNICIPALITÉ DE SCOTT**

| Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble | Lot (s) Cadastre du Québec | Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 18-02-2022) |
|---|---|---|
| Immeubles Alizéa Inc<br>1754, route du Président-Kennedy, Scott (Québec) G0S 3G0 | 2 720 181<br>2 899 302<br>4 218 677 | Municipales : 19 447.30 $<br>Scolaires : 0 $ |

**MUNICIPALITÉ DE VALLÉE-JONCTION**

| Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble | Lot (s) Cadastre du Québec | Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 18-02-2022) |
|---|---|---|
| Byanca Groleau<br>306, rue Principale, Vallée-Jonction (Québec) G0S 3J0 | 3 715 886 | Municipales : 3 340.99 $<br>Scolaires : 79.28 $ |
| Éric Marcil<br>519, avenue des Ormes, Vallée-Jonction (Québec) G0S 3J0 | 3 715 401 | Municipales : 1 538.98 $<br>Scolaires : 134.06 $ |
| Martech Technology LTD<br>298, rue Principale, Vallée-Jonction (Québec) G0S 3J0 | 3 715 833 | Municipales : 4 647.76 $<br>Scolaires : 132.13 $ |
| François Perreault et Lucie Boutin<br>120, route du Président-Kennedy, Vallée-Jonction (Québec) G0S 3J0 | 3 715 273 | Municipales : 550.96 $<br>Scolaires : 109.72 $ |
| Julie Vallières<br>266, rue Principale, Vallée-Jonction (Québec) G0S 3J0 | 3 715 838 | Municipales : 3 417.28 $<br>Scolaires : 199.48 $ |

Les montants inscrits dans le présent avis ne comprennent pas les frais administratifs et exigibles entourant la procédure de vente pour taxes.

Donné à Vallée-Jonction, le 22 mars 2022

Mario Caron

Mario Caron,
Directeur général et greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BEAUCE-NORD

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Avis public - Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes**
**(article 1027 du Code municipal)**

Je soussigné(e), Marie-Michèle Benoit, directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Scott certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil, et ce, le 29 mars 2022 pour un minimum de deux (2) heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 mars 2022.

Directeur(trice) général(e)
et greffier(ère)-trésorier(ère)